

FORMATION DES FUTURS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

Le CDG 50 forme des demandeurs d'emplois au métier de secrétaire général de mairie, afin de les mettre à disposition de collectivités / établissements ayant un besoin de remplacement d'agent permanent, soit sur des postes de secrétaire général de mairie dans les communes rurales, soit sur des postes de gestionnaires financier ou RH dans des collectivités / établissements de taille plus importante.

Objectifs de la mission

Le CDG 50 assure les missions suivantes :

- ✓ sélection des demandeurs d'emplois par le biais de tests et écrits d'un entretien oral,
- ✓ formation de 20 stagiaires par an avec :
 - **une partie théorique** : assurée par le CNFPT et comprenant deux blocs de modules. Le premier, destiné à situer les stagiaires dans l'environnement territorial et leur permettre d'assurer les missions de secrétaire général de mairie en milieu rural. Le second, de spécialisation, permettant aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer des remplacements dans les services finances et RH de collectivités de taille plus importante,
 - **une partie pratique** : les connaissances acquises sont confirmées lors de stages pratiques en immersion au sein d'une collectivité d'accueil auprès d'un secrétaire général de mairie et/ou de gestionnaires comptables ou RH (tuteur).

Tarification

La collectivité / l'établissement participe au financement de la mission dans le cadre de la **cotisation additionnelle** dont le taux est précisé dans la brochure « Tarifs des missions du CDG 50 ». Au-delà, la Région Normandie, contribue au financement de cette formation par une subvention.

Des questions sur la mission ?

Tutrice départementale des secrétaires généraux de mairie

☎ 06 85 44 82 90

✉ tutorat@cdg50.fr

Service « Missions temporaires et accompagnement au recrutement »

☎ 02 33 77 89 00

✉ recrutement@cdg50.fr

Les + du CDG 50

- ✓ une formation certifiée Qualiopi complète et polyvalente pour répondre aux réalités du métier
- ✓ des modules de formation régulièrement mis à jour pour suivre les évolutions de la profession